

Diagnostic du patrimoine industriel de l'Essonne

Références du dossier

Numéro de dossier : IA91001011

Date(s) de rédaction : 2014

Cadre de l'étude : patrimoine industriel , diagnostic patrimonial patrimoine industriel de l'Essonne

Désignation

Aires d'études : Essonne

Milieu d'implantation :

Références cadastrales :

Présentation

De la petite à la grande couronne

Depuis le milieu des années 1980, les départements centraux de l'Île-de-France – à l'exception de Paris – ont fait l'objet d'opérations publiques d'inventaire (Val-de-Marne, Hauts-de-Seine) puis de diagnostics (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne) du patrimoine industriel. Mais en regard, et malgré plusieurs initiatives localisées, les départements de la grande couronne ne bénéficient d'aucune étude d'ensemble permettant d'apprécier le nombre et la valeur patrimoniale des usines et ateliers élevés au cours des deux siècles de l'industrialisation francilienne.

Depuis 2010, la Région Île-de-France s'est engagée, à la demande ou avec le soutien de plusieurs partenaires, dans un diagnostic régional du patrimoine industriel. En grande couronne, le département de l'Essonne (convention CD91-Région Île-de-France) a ouvert le bal. Ont suivi les 52 communes de l'OIN Seine-Aval dans les Yvelines (convention CAUE78-Région Île-de-France), puis le département du Val-d'Oise (convention CAUE95-Région Île-de-France). Parallèlement, en Seine-et-Marne, les communes de la vallée de la Seine ont fait l'objet d'un inventaire approfondi (convention CD77-Région Île-de-France).

Les enjeux d'un diagnostic départemental

Le diagnostic du patrimoine industriel de l'Essonne entend répondre à deux enjeux principaux :

Une approche en terme de potentiel

Conscience patrimoniale naissante, rareté des projets de reconversion : ce constat suggère d'intéressantes pistes de recherche historiques et patrimoniales. On sait que depuis 2010, les départements de la grande couronne concentrent plus de la moitié de l'emploi industriel francilien, devançant désormais la petite couronne. Depuis les années 1980, les fermetures et démolitions d'usines s'accompagnent d'une mutation visible du système productif, la conception l'emportant désormais sur la fabrication. Le « choc de la désindustrialisation » n'aurait-il pas suscité de passions patrimoniales ? L'enjeu d'un premier recensement hiérarchisé des sites est alors d'esquisser l'histoire des mutations successives de l'industrie sur la longue durée, jusqu'au phénomène de tertiarisation/globalisation actuel, et d'en montrer les formes concrètes, architecturales, techniques et paysagères, depuis les moulins et distilleries rurales, les ateliers et usines urbaines, jusqu'aux zones industrielles et centres de recherche contemporains. Cette première « pesée globale » doit permettre de révéler la trame d'une étude territoriale, et de cibler les études monographiques (site « remarquables » et « exceptionnels ») susceptibles d'intégrer une synthèse régionale.

Valorisation culturelle et aménagement

L'étude et l'expertise sont également conçues comme supports potentiels d'une l'action sur le territoire, dans le cadre des projets d'aménagement : il s'agit de susciter, ou de donner suite au « réflexe patrimonial » encouragé par le projet de SDRIF 2030, prévoyant la création d'un « observatoire du patrimoine industriel ». L'enjeu consiste dans une aide à la décision, pour une restauration, une reconversion – alliant préservation de la valeur symbolique et « recyclage » dans une perspective de développement durable – ou tout autre projet de valorisation culturelle.

Cadre de l'enquête

Temporalité et moyens : étude réalisée en 2012-2013 dans le cadre d'une convention de partenariat associant la Région Île-de-France (un chercheur) et le Département de l'Essonne (un chercheur).

Nombre de communes traitées : 196 (département de l'Essonne)

Nombre de sites repérés : 576

Communes présentant au moins un site recensé :

Athis-Mons, Auvernaux, Auvers-Saint Georges, Avrainville, Ballainvilliers, Ballancourt-sur-Essonne, Baulne, Bièvres, Boigneville-sur-Essonne, Bois-Herpin, Boissy-la-Rivière, Boissy-le-Cutté, Boissy-sous-Saint-Yon, Bondoufle, Boullay-les-Troux, Bouray-sur-Juine, Boussy-Saint-Antoine, Boutigny-sur-Essonne, Brétigny-sur-Orge, Breuillet, Breux-Jouy, Brières-les-Scellés, Briis-sous-Forges, Brunoy, Bruyères-le-Châtel, Buno-Bonnevaux, Bures-sur-Yvette, Cerny, Chalo-Saint-Mars, Chamarande, Champcueil, Champlan, Champmotteux, Chatignonville, Chevannes, Chilly-Mazarin, Corbeil-Essonnes, Corbreuse, Courances, Courcouronnes, Crosne, Dannemois, D'Huison-Longueville, Dourdan, Draveil, Echarcon, Egly, Epinay-sous-Sénart, Epinay-sur-Orge, Etampes, Etréchy, Evry, Fleury-Mérogis, Fontenay-le-Vicomte, Forges-les-Bains, Gif-sur-Yvette, Gironville-sur-Essonne, Gometz-le-Châtel, Grigny, Guiberville, Guigneville, Guillerval, Igny, Itteville, Janville-sur-Juine, Juvisy-sur-Orge, La Ferté-Alais, La Forêt-Sainte-Croix, La Norville, La Ville-du-Bois, Lardy, Le Coudray-Montceaux, Le Plessis-Pâté, Le Val-Saint-Germain, Les Granges-le-Roi, Les Molières, Les Ulis, Leudeville, Leuville-sur-Orge, Limours, Linas, Lisses, Longjumeau, Longpont-sur-Orge, Maisse, Marcoussis, Marolles-en-Hurepoix, Massy, Mennecy, Méréville, Milly-la-Forêt, Moigny-sur-Ecole, Mondeville, Montgeron, Monthéry, Morangis, Morigny-Champigny, Morsang-sur-Orge, Morsang-sur-Seine, Nainville-les-Roches, Nozay, Ollainville, Oncy-sur-Ecole, Ormoy, Ormoy-la-Rivière, Orsay, Palaiseau, Paray-Vieille-Poste, Plessis-Saint-Benoist, Pussay, Quincy-sous-Sénart, Ris-Orangis, Roinville, Saclas, Saint-Chéron, Saint-Cyr-la-Rivière, Saint-Cyr-sous-Dourdan, Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Germain-lès-Arpajon, Saint-Germain-lès-Corbeil, Saint-Michel-sur-Orge, Saint-Pierre-du-Perray, Saintry-sur-Seine, Saint-Sulpice-de-Favières, Saint-Vrain, Saint-Yon, Saulx-les-Chartreux, Savigny-sur-Orge, Sermaise, Soisy-sur-Ecole, Souzy-la-Briche, Tigery, Varennes-Jarcy, Vaugrigneuse, Vayres-sur-Essonne, Verrières-le-Buisson, Vert-le-Grand, Vert-le-Petit, Vigneux-sur-Seine, Villabé, Villebon-sur-Yvette, Villejust, Villemoisson-sur-Orge, Villeneuve-sur-Auvers, Villiers-le-Bâcle, Villiers-sur-Orge, Viry-Châtillon, Wissous, Yerres.

Méthodologie

Voir annexe en bas de page (Documentation)

Ensemble de l'étude à télécharger

Voir liens Web en bas de page (Documentation)

Liens web

- Diagnostic du patrimoine industriel de l'Essonne - Tome 1 (statistiques, cartographie, répertoire illustré partie 1) : /dossinventaire/publication/diagpatindustriel-91-t1.pdf
- Diagnostic du patrimoine industriel de l'Essonne - Tome 2 (répertoire illustré partie 2, cahier photographique) : /dossinventaire/publication/diagpatindustriel-91-t2.pdf
- Actes de la Journée d'études "Manufactures, usines et industries", Conseil départemental de l'Essonne, Corbeil-Essonnes, 26 septembre 2013 : /dossinventaire/publication/journee_etudes_patrimoine_industriel_essonne_2013.pdf

Annexe 1

Méthodologie du diagnostic

Méthodologie

1. Un recensement hiérarchisé

La méthode utilisée s'appuie d'une part sur l'expérience ancienne des études patrimoniales menées par les services d'Inventaire général – méthode du *recensement* – et d'autre part sur la méthode du diagnostic patrimonial, récemment mise en place, cette dernière introduisant le principe d'une hiérarchisation. Cette méthode est toutefois adaptée – voir les critères ci-dessous – à la réalisation d'un diagnostic thématique, celui du patrimoine industriel élargi à l'artisanat de production, au patrimoine ferroviaire (remises, dépôts et sous-station d'alimentation électrique), aux instituts de recherche et aux zones industrielles.

2. Les critères

Chaque élément recensé est ensuite qualifié en fonction de la nature et du degré de son intérêt. Six critères sont proposés :

- Critère morphologique

Questions : toutes les parties constitutives de l'établissement sont-elles conservées ? Présentent-elles, dans le corpus, une distribution classique (*typicum*) ou originale (*unicum*) sur la parcelle ? Cette distribution témoigne-t-elle d'une chaîne opératoire originale ?

Analyse : confrontation des organes existants avec le plan-masse d'origine (pour les unités mentionnées sur le cadastre napoléonien accessible en ligne, et les usines du XXe siècle documentées par les photographies aériennes) ou avec son idéal-type (pour les usines à documenter ultérieurement) ? Exemple, pour un moulin à blé hydraulique : bief de dérivation, vanne, (éventuellement bassin de retenue), bâtiment d'eau, (éventuellement chaufferie, salle des machines et cheminée d'usine), moulin, magasin à farine, cour, (éventuellement écurie et maison de meunier).

- Critère architectural

Question : La qualité de la construction trahit-elle l'intervention d'un architecte ?

Analyse : éventuelles compositions des façades ; traduction raisonnée de la chaîne opératoire dans la composition et les formes de l'architecture.

- Critère historique

Questions : l'établissement est-il représentatif d'une branche d'activité significative de l'histoire du territoire (plusieurs échelles possibles déterminées à la lecture de la bibliographie générale ou par l'étude de terrain) ? Quelle est l'importance de l'usine dans l'histoire des techniques, de l'innovation, dans l'histoire économique, sociale et/ou environnementale ?

Analyse : mobilisation d'une documentation historique minimale ; confrontation des bâtiments aux typologies établies. Exemple : silo métallique à fond plat, significatif de la diversification des silos-outils au cours des années 1960.

- Critère urbain

Questions : l'établissement marque-t-il le paysage urbain ? *Analyse* : l'intérêt urbain résulte de l'insertion de l'édifice dans le bâti (alignement de façades, angle de rue, place, etc.).

- Critère pittoresque

Question : note-t-on la présence d'un décor ?

Analyse : l'intérêt pittoresque provient de l'originalité, de la taille, du style ou du charme de l'édifice (critère commun à l'ensemble des diagnostics).

- Patrimoine technique

Questions : note-t-on la présence de patrimoine technique : machines de production industrielle, aménagements hydrauliques, bâtiments-machines ?

Analyse : préciser si l'accès est autorisé ; photographie des machines ; pas d'étude (prévoir une monographie). La simple présence de patrimoine technique (rare) suffit à élever le site dans la hiérarchie des valeurs patrimoniales.

3. La conduite du diagnostic

- La documentation

La phase documentaire permet un premier pointage cartographique des sites afin de préparer le travail de terrain. Cette phase est conduite à partir de la bibliographie (avant tout l'important travail d'inventaire des sources réalisé par le Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne : Serge Bianchi, Philippe Oulmont et Jean-Pierre Williot, *L'industrialisation en Essonne, XVIIIe-XXe siècles. Guide de recherche, inventaire des sources*, CRHRE, 2004 ; Serge Bianchi, Philippe Oulmont (dir.), *Aventures industrielles en Essonne, XVIIIe-XXe siècles*, CRHRE, 2008), les documents cartographiques (cartes IGN 1/25 000e des années 1960, plans topographiques 1/5000e IGN 1970, cartes IGN 1/25 000e actuelles, cadastre napoléonien numérisé et mis en ligne sur le site des archives départementales de l'Essonne <http://www.essonne.fr/culture--sports-loisirs/archives-departementales/archives-en-ligne/>) de documents iconographiques (cartes postales du site des AD91, cartes postales du site www.delcampe.net), de la base Mérimée du Ministère de la culture (<http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>), de la base « Inventaire historiques de sites industriels et activités de service » (Basias, <http://basias.brgm.fr/>), des études précédemment réalisées sur le territoire (pôle Inventaire du patrimoine du CG95, IAU-IDF). Le cadastre actuel (<http://www.cadastre.gouv.fr/>) et les photographies aériennes en ligne sur le site www.geoportail.fr permettent un premier aperçu de l'état actuel de chacun des sites mis en évidence grâce à cette documentation.

- Le terrain

Le travail de terrain est ensuite conduit pour chacun des sites retenus à l'issue de la phase documentaire. Il s'agit de constater l'état actuel du bâtiment, de proposer une première évaluation de son intérêt selon plusieurs critères généraux (voir ci-dessus), et de composer un ensemble réduit de photographies d'étude dites « photographies de chercheurs ».

- Le traitement et la valorisation des données

Les fiches sont hiérarchisées selon le degré d'intérêt patrimonial de chaque site. En fonction de son intérêt, le site est qualifié d'*intéressant*, de *remarquable* ou d'*exceptionnel* : schématiquement, plus le nombre de critère coché est important, plus le site s'élève dans la hiérarchie des valeurs. Ce principe toutefois n'est pas absolu : un site peut être jugé exceptionnel pour la seule qualité de son architecture ou la présence d'un élément rare de patrimoine technique (nous consulter : inventaire-patrimoine@iledefrance.fr). Une telle hiérarchisation permet de mettre en évidence les sites à retenir pour une étude monographique plus approfondie, précédant une éventuelle valorisation. L'étude se conclut par une série d'analyses statistiques, une cartographie (localisation des sites hiérarchisés selon leur degré d'intérêt, chronologie des implantations, sites en activité ou reconvertis, localisations par branches d'activités, inscription du patrimoine industriel dans les principaux centres urbains), l'édition d'un répertoire illustré des sites repérés, enfin la composition d'un cahier photographique.

- La photographie

Une réflexion est depuis longtemps engagée sur le statut de l'image et son rôle dans l'analyse et la représentation des territoires. Aux côtés des missions classiques d'inventaire photographique, de nouvelles pistes ont été explorées par les photographes de la Région qui ont donné de nouvelles images, support d'une connaissance décentrée et complémentaire aux études.

La photographie peut alors aider à créer et cerner les contours d'une marque d'identité(s) que veut promouvoir la Région. Prolongeant ces premières réflexions et expériences, de nombreuses propositions peuvent être faites autour de l'image et de sa valorisation (production à venir ou fonds photographique existant) :

Les « photographie de territoire » incluant toutes ses dimensions, patrimoniales, sociales, culturelles économiques, etc. ; zone industrielles, carrières.

La couverture photographique dite « d'inventaire » pour les sites exceptionnels et remarquables

Le projet photographique de type « carte blanche » (focus sur une démarche spécifiquement photographique)

4. Prolongements : études monographiques et synthèse régionale

Opérations d'urgence avant démolition : ces opérations sont conduites durant le temps du diagnostic. Elles consistent dans la collecte d'informations matérielles sur le terrain (complétées par d'éventuels témoignages) et dans la réalisation d'une campagne photographique professionnelle.

Inventaire des sites exceptionnels : la méthode est celle de l'Inventaire du patrimoine industriel, et ses résultats sont consignés dans la base régionale Gertrude. Ces monographies sont destinées à alimenter un projet de synthèse régionale sur les principaux sites du patrimoine industriel francilien.

Etudes approfondies : elles sont réalisées sur demande, et font alors l'objet d'un projet de recherche spécifique. A titre d'exemple : à l'occasion du projet de la démolition de la papeterie d'Essonne, le site a fait l'objet de plusieurs publications : Nicolas Pierrot et Louis André, « La papeterie d'Essonne », *L'Archéologie industrielle en France*, n° 47, déc. 2005, p. 14-23 ; id., « Paul Darblay (1825-1908) », *Centraliens*, n° 610, mai 2011, p. 62-66 (<http://centrale-histoire.centraliens.net/stories/rev610.pdf>).

Illustrations



Corbeil-Essonnes, les Grands

Moulins et la mairie.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20139100285NUC4A

Auteur(s) du dossier : Nicolas Pierrot, Mathilde Pilon

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Conseil départemental de l'Essonne